

avoir des résultats sérieux au point de vue de la santé publique.

Cet amendement est déclaré hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Cie du Grand Tronc de poser des voies à travers la rue Lusignan.

Délibération remise, à la demande de M. l'éch. Stroud.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Montreal Blanket Co." de construire un hangar en fer.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. JUDGE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. T. Bergeon d'installer un moteur.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Duchess Amusement Co." d'ériger une marquise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. Kreisman d'ouvrir une cour à bois.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. CLEMENT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. P. Meunier de construire une forge.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MORIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. D. Silverberg & Son, d'installer une chaudière à vapeur.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Jos. Laplante de vendre de la gazoline.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Canada Bread Ltd." de construire une écurie.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. CLEMENT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de cession de la rue Dufresne, faite par M. Henri Audette.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Compagnie du Pacifique Canadien de poser une voie temporaire sur les rues Marmier et DeGaspé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—Du Bureau des Commissaires, "re" construction d'un boulevard sur les berges de l'Aqueduc.

Délibération remise, à la demande de M. l'éch. Emard.

36.—Du Bureau des Commissaires à l'effet de voter une somme de \$186,328 pour la construction d'égouts.

Délibération remise à la demande de M. l'éch. Clément.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$17,975 pour la construction de trottoirs en ciment.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

have serious results, inasmuch as public health is concerned.

Ruled out of order by His Worship the Mayor.

The main motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

24.—From Board of Commissioners, to allow Grand Trunk Ry. Co. to lay a track across Lusignan St.

Consideration deferred, at the request of Ald. Stroud.

25.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Blanket Co. to construct an iron shed.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. JUDGE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

26.—From Board of Commissioners, to allow Mr. T. Bergeon to install an electric motor.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, to allow the Duchess Amusement Co., to erect a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. Kreisman to open a wood-yard.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, to allow Mr. P. Meunier to open a forge.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. MORIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

30.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. D. Silverberg & Son., to erect a steam boiler.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. S. Laplante to sell gasoline.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, to allow the Canada Bread Ltd., to construct a stable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, to accept the cession of Dufresne St., from Mr. Henri Audette.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to allow the Canadian Pacific Ry. Co., to construct a temporary track on Marmier and DeGaspé Sts.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Board of Commissioners, to construct a boulevard on the banks of the aqueduct.

Consideration deferred, at the request of Ald. Emard.

36.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$186,328 for the construction of sewers.

Consideration deferred, at the request of Ald. Clément.

37.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$17,975 for the construction of cement sidewalks.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.